TRANSMER assurances

Mandataire d'Assureurs Plaisance & Courtier

DONT ACTE AU CONTRAT
NAVIGATION DE PLAISANCE
TRANSMER Flotte Plaisance / 06/230524/6271
SARL TROPICAL VAN
Dossier 10439

Il est donné acte au contrat du transfert au 01/06/2025 du risque développé par le contrat ci-dessus référencé, transféré à cette date de Axeria Iard à :

Murimar Seguros
(Murimar Seguros Calle Orense 58 – 28020 – Madrid – Espagne)

De ce fait :

- **Le contrat TROPICAL VAN Transmer Axeria Iard 06/230524/6271 est tout bonnement passé sans effet au 31/05/2025 sans autre forme de procédé ;**
- **Le contrat TROPICAL VAN Transmer Murimar Seguros 06/230524/6271 est resouscrit strictement dans les mêmes termes par avenant dont acte annulant et remplaçant les précédentes garanties au 01/06/2025.**

Il n'est pas autrement modifié ou dérogé aux autres Dispositions Contractuelles.

Dont Acte,

Fait à Nantes, le lundi 16 juin 2025

Pour les Assureurs,

TRANSMER assurances
62, Avenue Camus - 44000 NANTES
Tél. 02.85.520.350 – Fax.02.85.520.348
e.mail. transmer@transmer.com
RCS 518 888 441 – ORIAS 10 053 892

superyachtfrance

62 avenue Camus 44000 NANTES – Tel. 33(0)2 85 520 350 – Fax 33(0)2 85 520 348 – www.transmer.com – transmer@transmer.com - In procellis impavide depuis 1987 - Sarl au capital de 1.014.000 € - RC NANTES B 518 888 441 – N° TVA intracommunautaire FR23518888441- N°ORIAS 10053892 – www.orias.fr en qualité de mandataire d'assureurs plaisance & courtier soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09, travaillant avec un nombre restreint de fournisseurs. La liste de nos fournisseurs peut être transmise sur simple demande (article L.520-1 2 b du Code des assurances. Garantie financière et assurance de responsabilité civile et professionnelle conformes aux articles L530-1 et L.530-2 du Code des assurances. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, ainsi que pour toutes réclamations en s'adressant au siège de Transmer Assurances, par courrier au 62 avenue Camus 44000 NANTES, par email à protest@transmer.com ou par téléphone au 02 85 520 350. Un recours peut être présenté au Médiateur de l'assurance, étant précisé que le Médiateur n'a à connaître que les litiges touchant les particuliers, par courrier à M. Le Médiateur, La Médiation de l'Assurance, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou sur le site www.mediation-assurance.org ou par mail : le.mediateur@mediation-assurance.org.